

**QE 05-2023 - Réponse municipale à la question écrite de la Conseillère Eva Tortelli
« Le réfectoire de St-Etienne (7p-11s) parvient-il à accueillir tous les élèves souhaitant y manger ? »**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité répond comme suit à la question écrite ci-dessus, déposée lors du Conseil communal du 2 octobre 2023 :

Madame la Conseillère communale,

A la rentrée scolaire 2022-2023, le réfectoire proposait 70 places d'accueil. En parallèle, le service de l'Enfance a ouvert le nouvel APEMS du Vieux-Collège qui propose 36 places d'accueil pour les midis et après-midi aux enfants de 7P et 8P. Ce dernier a disposé de places libres durant toute l'année scolaire 2022-2023. Néanmoins, au vu des nombreuses demandes des parents pour le réfectoire en début d'année scolaire, il a été décidé d'augmenter le nombre de places de 70 à 80,

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, nous avons à nouveau constaté la même configuration, c'est-à-dire une demande plus importante des parents pour le réfectoire et toujours un grand nombre de places libres à l'APEMS (à ce jour, il y a encore, en moyenne, 18 places de libre à midi pour une capacité maximale de 36 places). Une nouvelle fois, nous avons pris la décision d'augmenter, encore cette année, le nombre de places au réfectoire et proposons maintenant, des repas pour 90 élèves, pour 2023-2024.

En parallèle, d'autres pistes ont été évaluées afin de trouver des solutions : les élèves en sport-études prennent, dès lors, leur repas en décalé à 12h30. La configuration actuelle du réfectoire ne permettra pas une nouvelle augmentation de sa capacité.

En collaboration avec la Direction des écoles, le Service Jeunesse analysera les possibilités, en proposant, par exemple, d'avantages de repas en décalés. D'autre part, en considérant les places vacantes à l'APEMS des 7P et 8P, il s'agira d'analyser s'il faut favoriser les élèves plus âgés pour la rentrée scolaire 2024-2025.

En outre, il est relevé que, comme chaque année, aux vacances d'octobre, un certain nombre de parents ont encore affiné leur organisation et renoncé au réfectoire certains jours, ce qui a comme prévu détendu la situation.

A ce jour, sur 90 places proposées, voici le nombre d'enfants de 7P-8P présents au réfectoire à midi :

Lundi : 42 Mardi : 45 Jeudi : 49 Vendredi : 30

le solde des places étant occupées par des enfants de 9-11.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre acte de la présente réponse.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire adjointe
 
A. Gillieron S. Böhlen



Adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 octobre 2023
Réponse présentée au Conseil communal en séance du 4 décembre 2023